

DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**Nombre de conseillers en exercice 9****Nombre de conseillers présents 7****Nombre de suffrages exprimés 8****VOTES****Pour : 8****Contre :****Abstention**

L'an Deux mille douze, ,
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Nelly BELLELLE .

Présents :

M. Alain GIBERT, Mme Nelly BELLELLE, M. Jean-Pierre DESPREZ, M. Christophe WISSER, M. André DELIE, M. Hervé CAMPO, M. Gaston VAN DYCK, M. Gilbert DEMOULIN

Secrétaire(s) :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

déficit de 0.00

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	42460.25
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	33507.04
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	76458.52
DEFICIT	
Résultat cumulé au 31/12/2012	118918.77
A.EXCEDENT AU 31/12/2012	118918.77
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	33507.04
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	85411.73
B.DEFICIT AU 31/12/2012	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Présenté par Nelly BELLELLE
à ROCLES le 26/02/2013

Délibéré par les membres du Conseil Municipal
à le 26/02/2013

SDFDF